

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)**  
Le mercredi 4 octobre à 18h30  
Salon du personnel, École de la Petite-Ourse

**Procès-verbal**

**1. Début de la rencontre (Fiche #3)**

**1.1. Accueil et mot de bienvenue**

Mme Montambeault accueille les membres du CÉ. Elle ouvre la rencontre en les remerciant de leur présence. Elle apprécie leur engagement dans ce comité.

**1.2. Questions du public**

Aucune question.

**1.3. Prise des présences et vérification du quorum**

Présences :

Amy-Lee Mills (parent)

Andréa d'Alcantra Perreault (membre du personnel)

Ann Kane (parent)

Danyelle Lévesque (parent)

Émilie Godbout (parent)

Lison Montambeault (direction)

Julie Charland (membre du personnel)

Marie-Ève Lacroix (membre du personnel-substitut en l'absence de Fanie Laliberté)

Marie-Josée Allard (membre du personnel)

Kim Anne De Champlain (direction adjointe)

Nancy Rainville (membre du personnel)

Absences :

Anthony Sheehan (parent)

**1.4. Adoption de l'ordre du jour de la présente rencontre**

Sur proposition de Danyelle Lévesque, il est résolu d'adopter l'ordre du jour. Appuyé par Nancy Rainville.

**CE23-24-01**

**2. Décisions du CÉ (Fiche #4, [Pouvoirs d'un CÉ](#))**

**2.1. Nominations et adoption des rôles au CÉ (fiches #1 & #2)**

**2.1.1. Présidence (Art. 56)**

Lison Montambeault explique les rôles des différents membres à nommer. M. Sheehan s'était proposé par écrit via courriel à tous. Aucune autre proposition, ni opposition. M. Sheehan est nommé président.

**CE23-24-02**

**2.1.2. Vice-Présidence (Art 107)**

Mme Danyelle Lévesque se propose. Mme Godbout appuie. Aucune autre proposition, ni opposition. Mme Lévesque est nommée vice-présidente.

**CE-23-24-03**

**2.1.3. Secrétaire**

Julie Charland propose Kim Anne De Champlain. Nancy Rainville appuie. Aucune autre proposition, ni opposition. Kim Anne De Champlain est nommée secrétaire.

**CE23-24-04**

**2.1.4. Trésorier**

Poste non obligatoire. Aucun membre ne se propose.

**2.2. Adoption du procès-verbal du 17 mai 2023**

Après consultation, sur proposition d'Émilie G., il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 17 mai dernier.

**CE-23-24-05**

**2.3. Adoption du calendrier des rencontres 2023-2024**

Lison Montambeault dépose une proposition de calendrier des séances mentionnant dates, heures et le lieu. Sur proposition de Nancy Rainville., appuyé par Mme Kane, il est résolu d'adopter le calendrier déposé et ce, à l'unanimité.

**CE23-24-06**

**2.4. Adoption des règles de régie interne et du calendrier des séances du CÉ (fiche #3)**

Lison Montambeault dépose les règles et souligne les corrections. Sur proposition de Marie-Ève Lacroix. et appuyé par Émilie Godbout., il est résolu d'adopter les règles de régie interne, et ce, à l'unanimité.

**CE23-24-07**

**2.5. Adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ (Art. 66 et 108) (Fiche #3)**

Lison Montambeault explique que le conseil d'établissement possède un budget de fonctionnement de 750\$. Selon les règles de régie interne, un montant de 40\$ pour assumer du gardiennage est prévu jusqu'à concurrence de 100\$ par rencontre.

Sur proposition d'Andréa d'Alancantara Perrault., appuyé par Nancy R., il est résolu d'adopter cette modalité au budget de fonctionnement du CÉ et ce, à l'unanimité.

**CE23-24-08**

**2.6. Adoption du projet éducatif 2023-2027 (Art. 74, 75, 96.13, 109, 109.1 et 110.10) (Fiche #5)**

Mme Montambeault explique la démarche de préparation du projet éducatif l'an dernier. Elle dépose le document synthèse. Elle explique les activités de consultation et pointe des constats clés. Elle donne des précisions relativement au contexte. Elle explique les objectifs. Les moyens seront élaborés dans le plan d'action qui sera déposé à l'hiver. Le projet est rédigé selon les contraintes imposées par le CSS et le ministère. Par exemple ; objectifs académique, EHDAA et le savoir-vivre. Sur proposition de Marie-Ève Lacroix. et appuyé par Nancy Rainville., il est résolu d'adopter le projet éducatif de l'école tel que présenté par Mme Montambeault et ce, à l'unanimité.

**CE23-23-09**

## **2.7 Approbation des modalités de mise en œuvre du régime pédagogique – volet éducation à la sexualité (art. 84, 89 et 110.2)**

Mme Montambeault explique le rôle du CÉ relativement à la planification des contenus du cours d'éducation à la sexualité. Mme Montambeault répond aux questions de précision des membres. Sur résolution de Marie-Ève Lacroix et appuyée par Marie-Josée Allard, il est résolu d'approuver les modalités présentées pour l'éducation à la sexualité et ce, à l'unanimité.

**CE23-24-10**

## **3. Information, discussion et suivis des comités**

### **3.1. Correspondances**

Aucune

### **3.2. Suivi au procès-verbal de la réunion de mai 2023**

En mai ; activités éducatives adoptées. On maintient la programmation qui pourrait toutefois être compromise par les moyens de pression du corps professoral.

En avril ; sensibilisation des élèves TSA de l'école – Une tournée de sensibilisation se tiendra dans les classes par Trait d'Union Outaouais en octobre.

### **3.3. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (Art. 53 et 70)**

Dépôt des cartables de formation pour les nouveaux membres. Le lien internet pour visionner les capsules est déposé dans l'équipe du conseil d'établissement dans TEAMS. Les capsules sont à visionner par les nouveaux membres.

### **3.4. Dépôt PEVR du CSSPO**

Mme Montambeault explique que le Plan d'engagement vers la réussite du CSSPO est disponible sur le site internet du CSSPO et sur le TEAMS.

### **3.5. Normes et modalités 2023-2024**

Mme Montambeault explique les normes et modalités (documents déposés aux membres) en matière d'évaluation des apprentissages (contenu du bulletin).

### **3.6 Suivi projet de la cour d'école**

Il reste 98 000 \$ environ pour la poursuite de l'aménagement de la cour. En plus, des travaux à venir cette année, on doit prévoir l'achat et l'installation d'une structure. Pour ce faire, on fera une demande de financement au ministère. On prévoit l'achat sans attendre. Dans l'éventualité où il manque du financement, les campagnes se feront ultérieurement.

### **3.7 Mise-à-jour de l'établissement**

#### **3.7.1 Direction**

Belle rentrée

Enjeux dans les remplacements particulièrement au service de garde.

Les enseignants soutiennent régulièrement aux dîners. C'est très apprécié.

#### **3.7.2 Enseignants**

Au préscolaire, la phase d'adaptation à l'école est terminée.

En éducation physique, Andréa mentionne que ses cours se vivent à l'extérieur. Les jeunes s'habituent aux petites mouches.

En classes spécialisées, on est à planifier des activités d'intégration en classe régulière pour certains élèves. Il y a un groupe d'élèves réguliers (la brigade) qui aident le personnel des classes TSA.

### **3.7.3 Service de garde**

Marie-Josée s'acclimate à son nouveau travail. Les enjeux sont clairement en matière de remplacement du personnel.

#### **4. Varia**

Le 5 octobre est la journée internationale des enseignants.

#### **5. Prochaine rencontre**

Le mercredi 8 novembre à 18h30

#### **6. Levée de la séance**

Marie-Ève Lacroix propose la levée à 20h30.